

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mars 2017 à 20h.

Lieu : La Maison de la Rivière, salle Morges

La Présidente Zoé Portier-Fleury ouvre l'Assemblée Générale, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation.

L'assemblée a été régulièrement convoquée selon les statuts et peut valablement délibérer.

1. Liste de présence

La liste de présence est signée par les membres présents. Les membres présents sont au nombre de 20 personnes, plus le comité 6 personnes.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal du 17 mars 2016 est accepté à l'unanimité.

3. Admissions, démissions, exclusions

28 nouveaux membres ont rejoint l'Association, 15 personnes ont démissionné, une dizaine de membres ont été rayés du fichier pour cause de non-paiement de leur cotisation durant 2 ans et 1 personne est décédée : Le Dr Luc Hofmann. Jean-François Rubin esquisse le portrait de ce membre donateur très engagé pour la fondation de La Maison de la Rivière.

4. Rapport du Président 2016

Le comité de l'AMLDLDR a travaillé main dans la main avec le comité de l'Association Truite Léman sur le rapprochement de ces deux associations, mission donnée lors des dernières assemblées générales des deux entités.

Un comité ad intérim unique a été créé, suite au désir des deux présidents sortants. Claire Richard, membre des Amis de la Maison de la Rivière, a accepté de prendre la présidence ad intérim, et notamment pour la révision des statuts. Pour rappel, ce comité ad intérim était formé de :

Présidente : Claire Richard

Vice-président : Pierre-Alain Di Stadio

Trésoriers : Walter Leupp, AMDLR et Jean-Marc Chevallaz, ATL

Responsable scientifique : Jean-François Rubin

Membres : Claude-Yvon Chevalier
Bernard Dufour
Pierre-Georges Gay
Christian Genton
Frédéric Giavina
Olivier Jean-Petit-Matile

Associations des Amis de la Maison de la Rivière

Guy-Charles Monney
Tobias Salathé

Hors comité,
pour le secrétariat : Sylvie Dupertuis

Ce comité ad intérim a étudié les meilleures options de rapprochement, il en résulte ceci :

- L'ATL fusionne avec l'AMDRL.
- Juridiquement c'est l'AMDRL qui demeure car c'est elle seule qui est au bénéfice d'une exonération fiscale (démarche entreprise lors de sa création).
- Par cette intégration, il n'est pas question de « perdre » l'âme de l'ATL. Pour cette raison les statuts ont été revus. La version qui vous sera présentée sous point 8 a été validée par les deux comités (ATL et AMDRL), après contrôle par Anne Gausson Rapit, notaire.
- Les actions de terrain visant à la renaturation des milieux aquatiques, activités spécifiques à l'ATL, ont été reprises au sein de l'AMDRL.

Concernant les activités en 2016, l'association des Amis était présente lors de la Fête de la nature en mai, ainsi qu'au marché de printemps à Morges. Notons que cette année, ces présences ont été assurées par notre secrétaire Verena Siegenthaler et la présidente Zoé Portier Fleury. Une excursion a eu lieu, en juin, à la Tine de Conflens. Sortie organisée par Christian Genton et Aurélie Rubin.

Christian Genton nous informe qu'un nouveau flyer destiné au recrutement de nouveaux membres est presque terminé

Les membres ont pu participer aux différentes pêches électriques proposées par la MDLR.

A fin janvier 2017 l'association des Amis de la Maison de la Rivière comptait 317 membres, soit 28 membres de plus que l'an passé.

5. Rapport du caissier 2016

Le caissier, Walter Leupp, donne lecture de son rapport et signale que :

Dans les produits

Les cotisations individuelles s'élèvent à fr. 5'890.--

Les cotisations familles s'élèvent à fr. 6'080.--

Les cotisations AVS, étudiants s'élèvent à fr. 1'380.--

Les cotisations collectives s'élèvent à fr. 3'600.—

Les dons pour fr. 82'844.90, dont fr. 80'000.— de la Fondation Montagu.

Dans les charges

Les frais administratifs s'élèvent à fr. 2'998.55

Les honoraires de la secrétaire fr. 5'390.--

Don de la Fondation Montagu fr. 80'000.--, reversé à la Fondation MDLR

Attribution au fond de protection de l'environnement fr. 5'400.20

Le bénéfice d'exploitation laisse apparaître un bénéfice de fr. 6.35

Le bilan

Les postes d'actifs totalisent fr. 26'494.--

Les postes de passifs :

Passifs transitoires (honoraires) fr. 935.10

Passifs transitoires (don MDLR) fr. 18'000.--(vitrines pour l'expo. temporaire)

Provision protection de l'environnement :fr. 5'400.20

Résultat reporté : fr. 3'087.45

Et le bénéfice de fr. 6.35.

Aucune question n'est posée à l'issue de la présentation des comptes.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs étant absents pour raisons professionnelles, Jean-Marc Chevallaz, trésorier de l'ATL donne lecture de leur rapport.

7. Adoption des comptes 2016

Aucune remarque ou question n'est soulevée à la fin de la lecture du rapport. L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2016. Elle en donne décharge au comité et à la commission de vérification.

8. Présentation et adoption des statuts modifiés

Les statuts ont été envoyés par courrier, en temps voulu, à chaque membre des Amis de la Maison de la Rivière ainsi qu'aux membres de l'Association Truite Léman. La présidente, Zoé Portier Fleury précise que l'élaboration de ces nouveaux statuts a été faite par le comité a.i. et qu'ils ont été contrôlés par une notaire Mme Anne Gausson, de Morges. L'assemblée accepte à l'unanimité ces nouveaux statuts.

9. Démission et élection des membres du comité et des vérificateurs de comptes

Les personnes suivantes sont démissionnaires :

- Walther Leupp, caissier
- Tobias Salathé, membre
- Zoé Portier-Fleury, présidente ainsi que
- Verena Siegenthaler, secrétaire hors-comité.

Jean-François Rubin, directeur de La Maison de la Rivière, remercie chaleureusement les membres du comité sortant.

Un nouveau comité est proposé. Ce comité a déjà fonctionné ad intérim en 2016. Ce comité est étoffé avec des représentants des différentes corporations régionales de pêcheurs amateurs et professionnels, démarche qui s'appuie sur un des principes fondateur de l'ATL.

- | | | |
|--------------------------|----------------|-------|
| • Claire Richard | Présidente | AMDLR |
| • Pierre-Alain Di Stadio | Vice-président | ATL |
| • Pierre-Georges Gay | Trésorier | AMDLR |
| • Christian Genton | Membre | AMDLR |

Associations des Amis de la Maison de la Rivière

- Bernard Dufour Membre AMDLR
- Olivier Jean-Petit-Matile Membre ATL
- Guy-Charles Monney Membre ATL (SVPR)
- Daniel Chollet Membre ATL (FIPAL)
- Henri-Daniel Champier Membre ATL (SIPPL)

- Sylvie Dupertuis Secrétaire hors comité AMDLR

Aucun membre de l'assemblée ne souhaite rejoindre ce comité. Il est accepté à l'unanimité.

Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs actuels sont : Christophe Di Stadio vérificateur rapporteur
Jean-Claude Goy vérificateur
selon les statuts un 3^e vérificateur se présente. Il est élu à l'unanimité :
Philippe Straub vérificateur.

10. Election du Président

La présidence a été proposée au sein du comité à Claire Richard. Proposition qu'elle a acceptée. Le nouveau comité propose à l'assemblée présente d'élire Claire Richard. C'est à l'unanimité que Claire Richard est élue.

11. Adoption du montant des cotisations

Elles restent inchangées pour 2017, soit : fr. 30.-- étudiants, AVS, AI
fr. 50.-- membre individuel
fr. 80.-- membre famille
fr. 200.-- membre collectif.

Ces cotisations sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

12. Adoption du budget 2017

Pierre-Georges Gay présente le budget et détaille les postes :

Les produits seront réalisés grâce aux cotisations.

Les charges sont détaillées ainsi :

Frais administratifs : fr. 2'000.—

Honoraire secrétariat : fr. 8'500.—

Indemnités : fr. 1'000.—

Remboursement frais bénévoles : fr. 1'000,—

Frais manifestations : fr. 3'000.—

Frais de promotions : fr. 2'000.—

Don à la MDLR : 6'000.—

Divers et imprévus : fr. 2'500.—

Le budget s'équilibre ainsi avec fr. 26'000.—de totaux égaux.

Il est accepté à l'unanimité.

Définition des objectifs 2017

Une augmentation du nombre de membres en se faisant connaître grâce à la tenue de stands lors de diverses manifestations et des activités sur le terrain.

13. Propositions individuelles et divers

Jean-François Rubin, directeur de La Maison de la Rivière, offre à titre de remerciement aux quatre membres démissionnaires du comité son livre « A la conquête du ciel et des abysses », dédié. Ceux-ci sont nommés membres d'honneur des Amis de la Maison de la Rivière.

La Présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 20h40.



Claire Richard
Présidente



Sylvie Dupertuis
Secrétaire AMDLR